

7 février 2006

Déclaration de franchissement de seuil et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

CHARGEURS

(Eurolist)

1. Par courrier du 1^{er} février 2006, reçu le jour même, la société Harris Associates LLP (Two North LaSalle Street, suite 500, Chicago, Illinois, 60602-3790, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 30 janvier 2006, par suite d'une acquisition d'actions, le seuil de 10% du capital de la société CHARGEURS et détenir pour le compte desdits clients, 1 090 759 actions CHARGEURS représentant autant de droits de vote, soit 10,77% du capital et 9,10% des droits de vote de cette société¹.
2. Par courrier du 6 février 2006, reçu le jour même, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« Les intentions d'Harris concernant CHARGEURS sont uniquement des objectifs d'investissement. Harris agit seule et pourrait acquérir des actions supplémentaires dans le futur. Actuellement, Harris n'a pas l'intention d'acquérir un pourcentage de contrôle dans la société et n'a pas l'intention de demander de postes d'administrateurs pour elle-même ou pour une ou plusieurs personnes ou de sièges au conseil d'administration ou au conseil de surveillance de la société². »

¹ Sur la base d'un capital composé de 10 131 747 actions représentant 11 989 367 droits de vote.

² "Harris' intentions with regard to CHARGEURS are for investment purposes only. Harris is acting alone and may acquire additional shares in the future. At the present time, Harris does not intend to acquire a controlling interest in the company and does not intend to seek directorships for itself or for one or more other persons or seats on the Executive Board or the Supervisory Board of the company."